
Présence de l'œuvre de Henry Wadsworth Longfellow en Amérique française au XIX^e siècle

Joanna Paluszkiewicz-Magner
étudiante au doctorat
Département des littératures
Université Laval

Un touriste qui s'aventure aujourd'hui en Nouvelle-Écosse, dans la région de la baie de Fundy, est immédiatement frappé par la récurrence d'un nom : Évangéline. Quelle est cette femme mystérieuse qui a « prêté son nom à du pain, de l'eau de source, du chocolat, des journaux, de la peinture, de la sauce aux piments, de l'huile à cylindre, une banque, un salon funéraire et un club de motards » ? (Leblanc, 1997 : 9). Le touriste apprend vite son histoire. Une jeune Acadienne, Évangéline, séparée de son fiancé lors de la déportation, passe sa vie à parcourir le continent à la recherche de son bien-aimé. Devenue religieuse chez les sœurs de charité, elle le retrouve finalement à Philadelphie, mais il gît sur son lit de mort. Cette femme mythique qui, de toute évidence, fait partie du folklore local, est à l'origine un personnage littéraire créé au XIX^e siècle par un poète américain, Henry Wadsworth Longfellow. Depuis la publication du poème qui a connu un succès immédiat, les mots « Déportation acadienne », « Grand-Pré » et « Évangéline » forment une triade indissociable. Comme l'a exprimé Barbara Le Blanc dans sa préface aux *Visages d'Évangéline* de Robert Viau : « Après avoir été louangé, puis remis en question, rejeté et enfin réhabilité, le poème de Longfellow occupe toujours, qu'on le veuille ou non, une place prépondérante dans notre univers culturel » (Le Blanc, 1998a : 10).

Le « nous » utilisé par l'auteure peut faire référence aux Acadiens ou aux habitants de l'Amérique française ou bien, encore plus généralement, à l'ensemble des collectivités nord-américaines. Bref, Évangéline appartient à l'imaginaire collectif de l'Amérique du Nord.

Son « père » littéraire s'est inspiré d'événements historiques réels, ceux du Grand Dérangement et, probablement, doit-il les grandes lignes de son *Tale of Acadie* à la fois au récit oral et aux écrits historiques concernant la déportation. L'histoire proviendrait donc de l'Acadie et après avoir été mise en forme de poème, elle y revient, traduite de l'anglais au français, pour être adoptée et interprétée par les Acadiens. Les élites acadiennes du XIX^e siècle se servent du poème pour construire (ou consolider) une certaine vision de leur collectivité nationale. En même temps, l'œuvre de Longfellow connaît un succès considérable au Canada français, dont les écrivains marquent à leur tour l'imaginaire acadien. Aux États-Unis, les francophones de la Louisiane transforment à leur tour la figure d'Évangéline, tout en prétendant dévoiler sa vraie histoire.

Les appropriations du personnage de la « douce Acadienne » et sa visibilité dans la culture populaire sont certainement les plus marquées en Acadie. Pourtant, si on veut comprendre le « phénomène Évangéline », il est inévitable d'analyser le rôle médiateur du Québec, qui demeure jusqu'à aujourd'hui le centre le plus important de la vie intellectuelle francophone en Amérique du Nord. En fait, c'est en grande partie grâce à la réception canadienne-française de l'œuvre de Longfellow qu'Évangéline est sortie du cadre proprement littéraire. Le présent article s'intéressera à la réception des œuvres du poète étatsunien en terre canadienne-française avant et après la traduction d'*Évangéline* par Pamphile Lemay en 1865.

Traditionnellement, l'histoire de la littérature québécoise (ou canadienne-française) du XIX^e siècle met en évidence ses filiations avec la littérature de la mère patrie. Cependant, depuis un certain temps, on observe une nouvelle tendance qui donne une interprétation plus nord-américaine du XIX^e siècle québécois, en situant la production littéraire dans le contexte « continental » de l'Amérique (voir par exemple Rousseau, 1984 : 74). Mon propos s'inscrit dans cette voie.

RÉCEPTION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ŒUVRE DE LONGFELLOW AVANT 1865

Si l'on fait abstraction de ses poèmes de jeunesse, publiés dans les périodiques, les véritables débuts littéraires de Longfellow se situent en 1835 avec la parution d'*Outre-mer*, en prose, tandis que le premier recueil poétique, *Voices of the Night*, voit le jour en 1839 (voir Kellner, 1979). En 1865, l'écrivain a publié la plus grande partie de son œuvre. On a tout lieu de croire que les écrits de Longfellow, et surtout ceux qui ont connu un succès immédiat, étaient accessibles dans les librairies du Canada peu de temps après leur publication à Boston et à Londres. On peut également supposer que le public cultivé avait accès aux importants périodiques américains de l'époque, tel l'*Atlantic Monthly* auquel Longfellow a confié de nombreux poèmes. Il faut préciser qu'avant 1865, date de publication de la traduction de Lemay, plusieurs œuvres marquantes du poète et, parmi celles-ci *Évangéline*, ont été traduites en français en France. On peut supposer que ces traductions ont circulé au Québec¹.

Parmi les dates importantes de la biographie du barde américain, retenons l'année de la première publication d'*Évangéline*, soit 1847. Depuis ce moment-là, le nom de Longfellow est indissociablement lié à celui de la « pâle vierge de Grand-Pré », dont la célébrité a rapidement dépassé les cadres du champ littéraire. *Évangéline*, par son sujet à la fois canadien (acadien) et universel, a assuré la popularité de Longfellow tant au Canada français qu'au Canada anglais², sans compter qu'elle a été traduite en 13 langues.

1. Parmi ces traductions, on peut mentionner celles d'*Évangéline* par Chevalier de Chatelain (1853) et par Charles Brunel (1864), ainsi que de *Hiawatha* par Gomont (1860), *Poèmes sur l'esclavage* et *La légende dorée* (1854) par Paul Blier et Edward Mac-Donnel. Pour la liste complète des traductions françaises jusqu'à 1913, voir Morin, 1913 : XXXIV. Il y a des preuves que la traduction de Brunel était connue en Acadie, voir le journal *Évangéline*, de 1, 1, 23 novembre 1887 à 1, 7, 4 janvier 1888.
2. *Évangéline* est devenue une lecture obligatoire dans les écoles aux États-Unis, au Canada anglais ainsi que dans les collèges français dans les Maritimes. Un journaliste canadien-anglais de *The Canadian Monthly and National Review* (11, 1877)

Il est donc légitime de considérer la publication de ce long poème narratif comme une date charnière quant à l'influence du poète au Canada français.

Selon mes recherches, mais aussi celles d'autres chercheurs (voir par exemple Viau, 1998), les premières traces de la présence de Longfellow dans le discours littéraire canadien-français remontent à 1854. En effet, le 26 juin 1854 dans la chronique littéraire de *La Minerve* paraît, sous la plume du poète Charles Lévesque, un article intitulé « Évangéline ». Le même article est repris par *L'Ère nouvelle*, le 5 juillet 1854. Après une réflexion générale sur la poésie et le poète, l'auteur fait l'éloge de Longfellow, qui devient ainsi le poète modèle. Il poursuit avec un résumé d'*Évangéline*, vue comme la meilleure expression du génie poétique de Longfellow, et couronne le tout de son propre court poème à la gloire de l'héroïne acadienne. À n'en pas douter, Charles Lévesque est un grand admirateur du poète américain. Son article est à la fois un hommage au barde et une sorte de credo romantique de l'auteur lui-même. Il ne s'agit pas du romantisme révolutionnaire, mais plutôt de celui de la mélancolie, des réminiscences, du recueillement presque religieux. Aux yeux des lecteurs canadiens-français de l'époque, l'inspiration poétique de Longfellow s'apparente à celle de Lamartine³. Ses vers ne bouleversent pas, mais comme l'a dit Lévesque « leur sainteté console et trouble à la fois » (Boucher, 1972 : 48). Le caractère didactique, « cette copieuse philosophie *ad usum juventutis* » qui, selon Paul Morin (1913 : XXXIX), est « la cause la plus certaine de sa décroissante renommée » ne semble pas déplaire à la plupart des lecteurs en 1854⁴.

Lévesque présente, dans un style très lyrique, un résumé de « la légende de l'Acadie ». En 1854, au moment où Lévesque écrit son texte, il existe déjà une traduction française d'*Évangéline*, publiée à

remarqua que « *Mr Parkman is our best chronicler, and Mr Longfellow, in his Évangéline, our national poet* » (cité dans Gerson, 1989 : 121).

3. L'abbé Casgrain (1872 : 8-9), en décrivant sa visite chez Longfellow à Boston, appelle le poète « le Lamartine américain ».
4. Lévesque, dans son article, souligne que « ses réflexions ont une morale » (voir Boucher, 1972 : 48).

Londres par Chevalier de Chatelain en 1853⁵, mais est-elle connue au Canada français? Puisque l'auteur cite un fragment d'un autre poème de Longfellow, soit « The Footsteps of Angels », sans le traduire, on peut en juger qu'il s'adresse au public cultivé qui pourrait lire *Évangéline* dans le texte.

La même année, en août, *La Minerve* publie un autre article de Lévesque, « Noces », qui est une description poétisée des coutumes nuptiales. La partie concernant les noces traditionnelles suédoises est une traduction des fragments de « Life in Sweden », un article rédigé par Longfellow en 1841 et dont l'écho se retrouve dans *Évangéline*. En fait, c'est un exemple d'intertextualité entre les textes du même auteur. Le choix d'*Évangéline* et de « Life in Sweden » attire l'attention sur la figure idéalisée d'une fille pure et innocente, dans un décor idyllique, le tout teinté d'une douce mélancolie, ce qui répond probablement aux horizons d'attente des lecteurs de l'époque. Nous remarquons aussi une certaine appropriation du texte de Longfellow : les noces suédoises, simples et charmantes, telles que dans un conte de fées, s'apparentent en fait aux noces canadiennes. Le texte de Lévesque finit par un court poème qui invite les filles canadiennes à l'amour, tandis que son résumé d'*Évangéline* comporte certains commentaires liés à la piété de l'héroïne et révélateurs de la mentalité de l'époque. Il conclut sur une note plus « nationale » : « Sous la bannière chevaleresque de la France, les Acadiens étaient nos frères » (Boucher, 1972 : 49).

De nos jours, les spécialistes de la littérature canadienne-française, tels que Jeanne d'Arc Lortie et John Hare (1988 : 29), considèrent qu'entre 1840 et 1860 trois poètes dominaient la scène littéraire du Canada français : Octave Crémazie, Charles Lévesque et Joseph Lenoir. Il est certainement intéressant de noter que deux d'entre eux, Lévesque et Lenoir, montraient un goût marqué pour la poésie de Longfellow. Un autre poète contemporain s'est inspiré de son œuvre : il s'agit de Louis-Joseph-Cyprien Fiset dont le long poème narratif, *Jude et Grazia ou les malheurs de l'émigration canadienne*, qui s'apparente à *Évangéline*, paraît en 1861.

5. Cette traduction, suivie des *Voix de la nuit*, est rééditée en 1856 par Chatelain.

Dans le cas de Lévesque, il est relativement facile de retracer l'influence de poèmes concrets (voir Boucher, 1972 : 8). Quant à Lenoir, il partage avec le poète américain la douce mélancolie et la rêverie avec lesquelles celui-ci décrit la femme idéalisée, l'amour et la nature.

TRADUCTIONS CANADIENNES-FRANÇAISES DE LONGFELLOW

À ce que l'on sache, Lenoir n'a traduit qu'un poème de Longfellow, « La fenêtre ouverte ». Celui-ci est publié dans *Le Journal de l'instruction publique* en mars 1858. Dans le même périodique, entre 1858 et 1872, ont paru d'autres traductions de Longfellow : « La pie voleuse », « L'heure des enfants » par Pamphile Lemay et « Excelsior » par Xavier Marmier. Dans l'homologue anglais du *Journal de l'instruction publique*, *The Journal of Education*, on trouve les versions originales des textes traduits ainsi que d'autres courts poèmes de Longfellow⁶. Des traductions des vers du poète américain apparaissent également dans des revues dédiées plus spécifiquement à la littérature, telles que *La Revue canadienne* et *Le Foyer canadien*⁷. Une recherche plus approfondie serait nécessaire, afin de recenser toutes les traductions des œuvres de Longfellow parues dans la presse canadienne-française.

Les deux traducteurs de Longfellow mentionnés plus haut, Marmier et Lemay, méritent notre attention. Marmier, académicien français et, en quelque sorte, ambassadeur culturel du Canada en France, est aussi le traducteur des *Drames et poésies* de Longfellow (Marmier, 1872)⁸. Sa correspondance régulière avec les principaux acteurs littéraires canadiens-français de l'époque, dont l'abbé Casgrain et Louis Fréchette, laisse supposer une certaine influence sur la diffusion des œuvres du poète américain en terre canadienne.

6. Voir par exemple, les numéros de février 1859 ; octobre et novembre 1865 ; juillet 1876.

7. Voir par exemple, *La Revue canadienne*, I, 1864 : 314-315 et 620-626 ; *Le Foyer canadien*, IV, 1866 : 333-343.

8. Voir Morin, 1913 : XXXIV.

Cependant, le nom le plus important en ce qui concerne l'œuvre de Longfellow au Canada français demeure celui de Pamphile Lemay. Il est connu surtout comme traducteur d'*Évangéline*, mais il a également traduit plusieurs autres poèmes du « maître »⁹. C'est en 1863 que Pamphile Lemay entreprend la traduction de ce poème narratif et, comme le suggère Romain Légaré, le jeune homme compte alors « beaucoup sur cette traduction pour entrer dans le monde des lettres » (Légaré, 1978 : 233). L'idée de chercher une telle filiation est compréhensible, étant donné le renom dont jouit à l'époque Longfellow, tant aux États-Unis qu'en Europe, surtout en Grande-Bretagne. La décision de Lemay d'attacher son nom à celui du poète américain confirme la popularité de ce dernier parmi les élites intellectuelles au Canada français. Cela prouve aussi que le Québec du siècle dernier, comme le note Guildo Rousseau, « ne vit pas dans les coins de la colonisation les plus reculés ; à sa façon, il participe à une vie culturelle qui dépasse ses frontières et il est soumis aux influences exogènes auxquelles il ne peut vraiment pas échapper » (Rousseau, 1984 : 80).

La première des trois versions du poème paraît en 1865, en tête du premier recueil poétique de Lemay. La deuxième date de 1870, avec réédition en 1883. La version définitive est de 1912. Il est bien connu qu'une traduction non seulement transmet les paroles de l'autre, mais qu'elle les interprète aussi : « la traduction importe, adapte et acclimate dans une culture donnée un texte qui au départ et en apparence ne lui appartenait pas » (Michon, 1994 : 324). Elle peut ajouter de nouveaux éléments à ce texte et générer un discours totalement inattendu par l'auteur de l'original. Cela est particulièrement visible dans la traduction de Pamphile Lemay¹⁰. Malgré ou

9. « Robert le roi de Sicile », « Histoire d'un ange », « Lassitude », « L'heure des enfants » (Lemay, 1912) et « La pie voleuse ».

10. Parmi plusieurs traductions et adaptations du poème parues au Québec, les deux plus importantes demeurent celles de Pamphile Lemay (première version 1865) et de Paul Morin (1924). La traduction de Morin est fidèle à l'original tandis que celle de Lemay est plutôt une traduction libre. Pour une discussion sur ces deux conceptions de la traduction littéraire et deux visions du récit de Longfellow, voir Michon (1994 : 323-338).

grâce à ses infidélités à l'égard du texte original, cette traduction a assuré la renommée à la fois de son auteur et de celle de l'héroïne acadienne parmi les francophones d'Amérique du Nord. La traduction de Lemay dépasse très vite les frontières du Québec pour rejoindre la communauté acadienne : déjà en 1867 elle est publiée dans *Le Moniteur acadien*¹¹. Longfellow ne pouvait pas prévoir le rôle que sa création allait jouer dans la renaissance acadienne ; selon les mots du poète, *Évangéline* était conçue comme une illustration de la fidélité et de la persévérance féminines. Son interprétation en tant qu'épopée acadienne est due partiellement à la traduction canadienne-française.

Les opinions des contemporains de Lemay sur la qualité de sa traduction étaient partagées. Octave Crémazie, par exemple, a critiqué sévèrement la version de 1865 dans une de ses lettres à l'abbé Casgrain : « je ne suis pas enthousiaste de la traduction d'*Évangéline*. C'est bien le plus vaste assortiment de chevilles que je connaisse » (cité dans Viau, 1998 : 67). Ces « remplissages », permettant la rime ou la mesure, sont le résultat du fait que le traducteur a transformé les hexamètres non rimés de l'original en alexandrins à rime plate ou suivie. Longfellow, à qui Lemay a envoyé son travail, ne fit pas de commentaires sur la forme du poème, la jugeant probablement appropriée au génie de la langue française. Il semble avoir apprécié la traduction en général, quoiqu'il ait suggéré à l'auteur de rester fidèle à l'original quant à la fin de l'histoire (Longfellow, 1866 : 177-179).

En fait, dans la version canadienne-française, *Évangéline* meurt, ce qui n'est pas le cas dans la version originale. Un tel choix « précipite » l'union des amants malheureux dans le bonheur de l'au-delà et donne à l'héroïne une aura de sainteté¹². Comme l'a noté Naomi Griffiths, cette identification implicite d'*Évangéline* avec la sainteté fait de sa mort une conclusion plus appropriée à la tradition de la pensée catholique du XIX^e siècle canadien-français (Griffiths, 1982 : 39). Dans l'édition de 1870, Lemay « redonne » vie à *Évangéline*,

11. Voir *Le Moniteur acadien*, 1, 6, du 22 août 1867 au 1, 9-10, du 19 septembre 1867.

12. Si l'on croit Roland de Courson, l'auteur de l'article, des démarches pour la canonisation d'*Évangéline* auraient été entreprises dans les années 1930 (Courson, 1994).

selon la volonté du maître, et celui-ci exprime sa satisfaction dans une lettre adressée au traducteur (voir Morin, 1913 : 576). La version définitive (1912), plus précise et plus dense, est, selon Romain Légaré, la meilleure des trois (Légaré, 1978 : 233).

La traduction de Lemay demeure une traduction libre. Non seulement est-elle deux fois plus longue que le poème de Longfellow, mais on peut y observer de nombreux changements apportés au texte de base. Une telle liberté par rapport à l'original provient de la conception romantique du texte et s'accorde avec la façon dont se faisait la traduction à l'époque. Les écarts par rapport à l'original sont particulièrement frappants lorsqu'on compare cette traduction avec celle de Paul Morin, beaucoup plus proche du texte anglais. Comme l'a exprimé Robert Viau, Lemay transforme le poème « en accord avec l'âme canadienne-française de l'époque » (Viau, 1998 : 68)¹³ en ajoutant des éléments qui n'existent pas dans l'original et en développant les scènes qui sont à peine suggérées. Les malheurs des Acadiens et la cruauté des Anglais sont soulignés davantage. En plus, certaines phrases donnent lieu, dans la traduction, à de véritables « scènes de genre ». C'est le cas de la description de l'embarquement des déportés dans la première partie du poème ou la peinture des mœurs qui persistent parmi les descendants des Acadiens. Dans la plupart des cas, Lemay rallonge le texte original, mais il pratique aussi l'art de l'omission. Afin de ne pas trahir l'idéologie canadienne-française, il s'abstient de traduire les phrases qui exemplifient le rêve américain. On remarque aussi de petits changements sur le plan lexical, qui rapprochent le texte de Lemay de la réalité connue par ses lecteurs francophones : ainsi le « *nut-brown ale* » devient « un cidre délectable ».

Jusqu'à la traduction très fidèle d'*Évangéline* par Paul Morin (1924), l'effort de Lemay demeure le seul travail d'envergure au Québec en ce qui concerne la traduction de Longfellow. Parmi les écrivains du XIX^e siècle qui ont traduit quelques pièces du poète

13. Pour une discussion détaillée des changements apportés à l'original par Pamphile Lemay, voir Demers (1996).

américain, il faut mentionner Léon Lorrain (1892)¹⁴. Adolphe Poisson, un poète contemporain de Lorrain, n'est pas traducteur du barde, mais il se révèle comme son admirateur dans l'« Hommage à Longfellow » écrit après la mort du poète, en 1882 (Poisson, 1882 ; 1894). De nombreux tributs poétiques à la mémoire de Longfellow ont paru dans la presse américaine et britannique aux alentours du 24 mars 1882 (voir Sloane, 1882). Les principaux journaux canadiens ont publié des notices sur la mort du « poète américain, auteur d'*Évangéline* »¹⁵.

RÉCEPTION CANADIENNE-FRANÇAISE DE LONGFELLOW APRÈS 1865

Les modifications apportées par Lemay à l'œuvre de Longfellow ont sûrement influencé l'interprétation du poème au Canada français. George Stewart, un critique littéraire originaire du Canada anglais, mais résident au Québec et rédacteur en chef du *Quebec Morning Chronicle*, écrit :

Pamphile Lemay, a graceful poet himself and a writer of exquisite taste and feeling, has done much to encourage a love of Longfellow among his compatriots. [...] A great deal of the poem's present popularity among the French, is due to LeMay's efforts to crystallize it into the susceptible hearts of his countrymen » (Stewart, 1883 : 8).

Il faut ajouter que George Stewart a certainement contribué à la popularisation de la littérature des États-Unis au Québec, par ses conférences publiques et par ses écrits (sur Louisa May Alcott, Ralph

14. Voir « Une chambre hantée », « Une après-midi de février », « Le point du jour » (Lorrain, 1890 : 23-29 et 165-167). Dans ce recueil, nous trouvons aussi une citation de Longfellow en exergue du poème « Tige brisée » (tiré du poème « The Reaper and the Flowers »).

15. À la lecture des dites notices, il est intéressant de noter l'importance accordée à la métropole française. Certains journaux, tel *L'Événement*, ont annoncé la mort de Longfellow de la manière suivante : « Les journaux de Paris ont publié des articles sur la mort et les œuvres du poète américain » (*L'Événement*, 1^{er} avril 1881 dans la section télégraphie générale).

Waldo Emerson, Olivier Wendell Holmes, Henry Wadsworth Longfellow, Henry David Thoreau, John Greeleaf Whittier) (Stewart, 1892 : 171)¹⁶. J'ai retrouvé le texte des deux conférences publiques qu'il a données au Québec au sujet de Longfellow, la première présentée à l'Institut canadien de Québec le 27 février 1883 à l'occasion du 76^e anniversaire de naissance de Longfellow et la deuxième lue devant la Literary and Historical Society of Quebec le 8 mars 1883¹⁷. Une partie de cette seconde conférence est consacrée à l'influence du poète au Canada français. Stewart avance que l'harmonie et la suggestivité des vers de Longfellow peuvent être perçues chez des écrivains comme Louis Fréchette, Basile Routhier, Octave Crémazie, Benjamin Sulte et Pamphile Lemay. Cette influence se vérifie aisément chez Fréchette et Sulte. Fréchette, célébré à l'époque en tant que poète national, publie en 1879 un recueil, *Fleurs boréales*, couronné en 1888 par l'Académie française, où figure un poème dédié « au poète national américain Henry Wadsworth Longfellow à l'occasion de son voyage en Europe » (Fréchette, 1879)¹⁸. Parmi d'autres appellations élogieuses, Longfellow est nommé « le doux chantre d'Évangéline ». Sulte, dans une série d'articles consacrés à l'Acadie française, publiés dans la *Revue de Montréal* (1878) et *L'Opinion publique* (1879), fait souvent référence à *Évangéline* et à son auteur (voir Malchelosse, 1930). Dans sa conférence, Stewart mentionne aussi Napoléon Bourassa. En fait, Lemay a publié sa première version d'*Évangéline* peu de temps après la parution en feuilleton de *Jacques et Marie* de Bourassa, roman historique sur la déportation acadienne qui raconte l'histoire de la séparation et de la réunification des deux amants lors du Grand Dérangement (Bourassa, 1866)¹⁹.

16. Au sujet de Longfellow, voir le chapitre « The Life and Times of Longfellow ». Voir aussi Würtele, 1927.

17. Cette société regroupe surtout l'élite intellectuelle anglophone de Québec, mais elle compte parmi ses membres quelques francophones importants tels que Pierre-Joseph-Olivier Chauveau et Faucher de Saint-Maurice. Les francophones constituent de 17 à 33 % de ses membres (Bernatchez, 1981 : 179-192).

18. Le poème, écrit en 1869, est d'abord paru en 1877.

19. Paru d'abord dans *La Revue canadienne*, de juillet 1865 à août 1866.

L'épopée de la « douce acadienne » a rendu célèbre non seulement son auteur, mais aussi, et surtout, l'Acadie et les tristes événements de la déportation. La Nouvelle-Écosse est devenue « le pays d'Évangéline » et l'Acadie, historique et idéalisée, a commencé à s'imposer de plus en plus dans le discours de l'époque. Ainsi, déjà en 1865, on se servait d'Évangéline à des fins politiques, surtout dans les provinces maritimes lors de la renaissance acadienne, mais aussi au Canada français, comme en témoigne le discours de Thomas D'Arcy McGee en faveur de la Confédération, dans lequel il évoque l'Acadie de Longfellow (cité dans Viau, 1998 : 66).

La petite ville de Grand-Pré, grâce à la publicité des compagnies ferroviaires, se transforme en une destination d'excursions sentimentales pour les Américains qui ont lu le poème à l'école, ainsi qu'en un lieu de « pèlerinage » pour les Canadiens francophones. L'abbé Casgrain a été l'un de ces voyageurs. Ses impressions, recueillies sous le titre *Pèlerinage au pays d'Évangéline*, ont paru en 1887. Le succès fut immédiat. Il y eut quatre rééditions en quatre ans. L'ouvrage se présentait à l'origine comme une réponse à l'historien Francis Parkman dans le contexte d'une polémique où chacun soutenait une version opposée de l'histoire de la déportation. Le récit de Casgrain prend la forme d'un récit de voyage romantique. En décrivant les lieux visités, il cherche surtout à rendre compte des émotions qu'ils suscitent. Comme l'a bien remarqué Pierre Rajotte, « la convocation de Longfellow est une constante du récit de Casgrain qui retrouve sans cesse l'Acadie telle qu'il l'a imaginée à travers ses lectures, et plus particulièrement telle que l'a immortalisée le poète américain » (Rajotte, 1996 : 81).

Casgrain, qui se veut père et critique de la littérature nationale, compte certainement parmi les admirateurs du poète américain. Edmond Lareau, premier « codificateur » de la littérature canadienne, se montre aussi très accueillant envers Longfellow. Malgré le fait qu'il exprime des doutes en ce qui concerne l'existence d'une littérature étatsunienne, canadienne ou mexicaine autonome, il accorde néanmoins une place spéciale à Longfellow parmi les poètes du Nouveau Monde, lorsqu'il commente la traduction d'*Évangéline* par Lemay (Lareau, 1874). Un autre critique, Albert Lefavre, professeur

français en poste à l'Université Laval, fait publier à Québec en 1881 un essai consacré à la poésie aux États-Unis où il fait l'éloge de Longfellow qui lui paraît « l'expression définitive du génie américain » (Lefaiivre, 1881 : 370). Cet essai, dédié aux étudiants de l'Université Laval et issu selon toute vraisemblance de ses cours, présente une histoire de la poésie américaine du début de la colonisation jusqu'aux années 1890. Le chapitre sur Longfellow, qui couronne le panorama, contient des traductions en prose des extraits tirés des ouvrages majeurs du poète, mais Lefaiivre ne mentionne pas que certains d'entre eux avaient déjà été traduits en français.

* * *

La popularité d'un poète au sein d'un pays dont l'idiome n'est pas le sien est toujours un phénomène intrigant. Il est généralement admis que la poésie est le genre le plus difficile à traduire. Longfellow était aussi prosateur et dramaturge, mais c'est en tant que poète qu'il a surtout été reconnu. En guise de conclusion, il faut s'interroger sur les causes de cette renommée au Canada français et en Amérique française en général.

Ne peut-on pas voir une raison certaine du bon accueil réservé à Longfellow dans la position géographique du Québec sise entre les États-Unis et le Canada anglais, deux endroits où le poète a remporté un succès incontestable? La dépendance coloniale à l'égard de la Grande-Bretagne caractérisant cette époque est également importante à souligner : Longfellow a été universellement admiré comme l'un des meilleurs poètes de la langue anglaise. Le succès de Longfellow auprès du public du Canada français tient aussi à ce qu'on pourrait appeler la pureté morale ou l'esprit chrétien de son œuvre. Ce n'est pas par hasard qu'il appartenait aux groupes des « Fireside Poets » et des « School-room Poets ». Selon son traducteur belge, Godefroid Kurt, « Longfellow ne cherche à écrire que ce que tout le monde peut lire sans remords! » (voir Viau, 1998 : 53). Quoi qu'il puisse en être du jugement de la postérité, une telle position s'inscrivait très bien dans la conception qu'on se faisait de la littérature à l'époque, tant au Canada français et anglais qu'aux États-Unis (voir Lemire, 1993 ; Gerson, 1989 ; Baym, 1984).

La troisième et la plus importante des raisons qu'on pourrait évoquer pour expliquer la popularité de Longfellow en Amérique française est le fait que son nom et son renom étaient associés surtout à Évangéline et donc à l'Acadie. Comme l'a exprimé Honoré-Julien-Jean-Baptiste Chouinard dans son discours prononcé à l'Institut canadien de Québec : « Si vous ne le [poème *Évangéline*] connaissez pas, il faut le lire. Car il n'est pas permis à un Canadien-français [sic], surtout à un Acadien de l'ignorer » (voir Institut canadien de Québec, 1883). Il est certain que le choix de la thématique acadienne, chère aux descendants de la Nouvelle-France a joué en faveur de Longfellow. L'importance de la traduction de Lemay est capitale ici : selon le cliché, traduire c'est trahir, mais il serait peut-être plus adéquat de parler de processus d'appropriation, d'inscription dans un contexte culturel donné.

Les éléments de la mémoire orale et écrite (historique) liés au Grand Dérangement ont subi un processus de symbolisation dans le poème de l'Américain. Cette symbolisation a permis l'émergence du mythe d'Évangéline, qui, développé par les Acadiens dans la période de la Renaissance acadienne, persiste jusqu'à nos jours. L'histoire d'Évangéline est devenue un mythe fondateur de la diaspora acadienne : la fidélité d'Évangéline en amour s'est transformée en fidélité à la race, l'errance physique, en enracinement spirituel. Elle demeure une figure de référence, même si, de nos jours, l'héroïne de Longfellow est souvent vue comme l'expression d'une idéologie passéiste, basée sur la survivance de la nation (voir Le Blanc, 1998b). Pour souligner l'importance de Longfellow pour l'Acadie, le sociologue Jean-Paul Hauteœur écrit :

Les poètes ont de ces visions sur les cultures dont auraient avantage de s'inspirer sociologues et ethnologues dans leurs tentatives de rendre le vécu intelligible et réflexif. Je pense tout de suite à Octavio Paz pour le Mexique, à Allen Ginsberg pour les États-Unis, à Gaston Miron pour Québec, à « Longfellow pour Acadie » (Hauteœur, 1975 : 102).

Le poème de Longfellow n'est pas l'unique cas d'un ouvrage fictif dont le personnage est sorti du cadre littéraire pour servir une

cause nationale²⁰. Un autre exemple célèbre d'une création littéraire qui a joué un rôle non négligeable dans la formation d'une conscience nationale est le drame de Schiller, *Guillaume Tell*. Le vaillant Suisse a atteint son statut de héros national de la Confédération helvétique grâce à l'œuvre d'un auteur étranger, issu d'une région voisine de l'Allemagne, culturellement et politiquement plus puissante que la Suisse.

L'analogie entre la postérité du poème de Longfellow et du drame de Schiller est intéressante, mais il ne faut pas oublier de nombreuses divergences. Dans le cas de l'appropriation acadienne, soulignons encore une fois le rôle médiateur du Québec et l'importance de la traduction canadienne-française. En plus, à la différence de Schiller en Allemagne, Longfellow a perdu quelque peu son statut d'écrivain canonique aux États-Unis, devancé par des poètes plus originaux et plus près de la sensibilité moderne, tels Walt Whitman et Emily Dickinson. Pourtant, sa célébrité en Amérique française ou plutôt la célébrité d'Évangéline, a persisté jusqu'à nos jours, même si l'image de la douce Acadienne y est contestée depuis les années 1960²¹.

Le professeur d'Harvard, par son poème le plus célèbre, a laissé une empreinte sur l'imaginaire populaire²². Son succès sur le continent nord-américain est dû à la création du personnage d'Évangéline, qui incarne en quelque sorte la présence française dans le Nouveau Monde, tout en étant enracinée dans le monde anglo-saxon par l'origine de son auteur. L'appropriation d'*Évangéline*, poème étatsunien, par les francophones d'Amérique du Nord, lui a permis de devenir un point de jonction où les différentes collectivités nord-américaines se rencontrent.

20. Bien évidemment, Évangéline a également servi une cause commerciale. Comme l'a dit Shirley B. Elliot dans son article sur le tourisme en Nouvelle-Écosse, Évangéline a fait davantage pour promouvoir l'industrie touristique en Nouvelle-Écosse que tout autre facteur individuel (Elliot, 1958).

21. À ce sujet, voir les romans d'Antonine Maillet, par exemple *Évangéline deusse* (1975), ainsi que l'article de Bordeleau (1994).

22. À preuve d'exemple, en 1998, Évangéline a été choisie par la revue *Maclean's* parmi les dix plus importants héros canadiens, en deuxième position.

Bibliographie

- Baym, Nina (1984), *Novels, Readers and Reviewers: Responses to Fiction in Antebellum America*, Ithaca, Cornell University Press.
- Bernatchez, Ginette (1981), « La Société littéraire et historique de Québec, 1824-1890 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, XXXV, 2 (septembre), p. 179-192.
- Bordeleau, Francine (1994), « Littérature acadienne : pour en finir avec Évangéline », *Lettres québécoises*, 76, p. 20-23.
- Boucher, Michel (1972), « Charles Lévesque, écrivain oublié du XIX^e siècle (1817-1859) », mémoire de maîtrise (littérature), Université Laval.
- Bourassa, Napoléon ([1865-1866] 1866), *Jacques et Marie. Souvenir d'un peuple dispersé*, Montréal, Eusèbe Sénécal. Paru d'abord dans *La Revue canadienne* (juillet 1865 à août 1866).
- Casgrain, Henri-Raymond (1872), *Francis Parkman*, Québec, C. Darveau.
- Chatelain, Chevalier de (1853), *Évangéline*, traduction, Londres, Rolandi.
- Chatelain, Chevalier de (1856), *Évangéline*, suivi de *Voix de la nuit*, traduction, Jersey, Londres, Paris et New York, s.é.
- Courson, Roland de (1994), « Sainte Évangéline, priez pour nous », *Ven'd'est*, 61 (automne), p. 52-53.
- Demers, Jeanne (1996), « La part de l'imagination dans la traduction d'Évangéline par Pamphile Lemay », *Mélanges Marguerite Maillet*, Monton (N.-B.), Chaire d'études acadiennes et Éditions d'Acadie, p. 147-159.
- Elliot, Shirley B. (1958), « A Tale of Love in Acadie », *The Atlantic Advocate*, 48, 8 (avril), p. 48-49.
- Fiset, Louis-Joseph-Cyprien (1861), *Jude et Grazia ou les malheurs de l'émigration canadienne*, Québec, Imprimerie Brousseau et frères.
- Fréchette, Louis ([1877] 1879), *Fleurs boréales. Les oiseaux de neige. Poésies canadiennes*, Québec, C. Darveau. D'abord paru dans *Pêle-mêle. Fantaisies et souvenirs poétiques*, Montréal, Lovell, p. 57-60.
- Gerson, Carole (1989), *A Purer Taste. The Writing and Reading of Fiction in English Nineteenth Century Canada*, Toronto, University of Toronto Press.
- Griffiths, Naomi (1982), « Longfellow's Évangéline. The Birth and Acceptance of a Legend », *Acadiensis*, 11, 2 (printemps), p. 28-41.
- Hauteœur, Jean-Paul (1975), *Acadie du discours. Pour une sociologie de la culture acadienne*, Québec, PUL.
- Institut canadien de Québec (1883), « Echos du 76^e anniversaire de la naissance de Longfellow, 27 février 1883 », extrait du *Journal de Québec* (3 mars).
- Kellner, Bruce (1979), « Henry Wadsworth Longfellow », dans James Vinson et D.L. Kirkpatrick (dir.), *Poets*, New York, St. Martin's Press, p. 611-612.
- La Revue canadienne* (1864).

- Lareau, Edmond (1874), *Littérature canadienne*, Montréal, Lovell.
- Le Blanc, Barbara (1998a), « Préface », dans Robert Viau, *Les Visages d'Évangéline*, Beauport, MNH.
- Le Blanc, Barbara (1998b), « Évangéline as an identity myth », *Canadian Folklore*, 15, 2, p.139-153.
- Le Foyer canadien* (1866), p. 333-343.
- Le Journal de l'instruction publique* (1858), Montréal, II, 3 (mars), p. 1.
- Le Moniteur acadien* (1867).
- Leblanc, Rhéal (1997), « Évangéline. Sur la piste de l'héroïne mythique », *Ven'd'est*, 74, p. 9.
- Lefavre, Albert (1881), *Essai sur la littérature allemande* suivi de *La poésie aux États-Unis*, Québec, Delisle.
- Légaré, Romain (1978), « Évangéline », *DOLQ*, t. I, Montréal, Fides.
- Lemay, Pamphile (1912), *Évangéline et autres poèmes de Longfellow*, traduction libre, Montréal, Alfred Guay.
- Lemire, Maurice (1993), *La littérature québécoise en projet au milieu du XIX^e siècle*, Montréal, Fides.
- Lemire, Maurice, et Denis Saint-Jacques (dir.) (1996), *La vie littéraire au Québec. Un peuple sans histoire ni littérature*, t. III : 1840-1869, Sainte-Foy, PUL.
- Longfellow, Henry Wadsworth (1866), « Lettre de Longfellow à Lemay », *Le Foyer canadien*, p. 177-179.
- Lorrain, Léon (1890), *Les fleurs poétiques. Simples bluettes. Immortelles et pensées. Roses et marguerites. Violettes et pivoinés. Poésies diverses*, Montréal, Beauchemin.
- Lortie, Jeanne d'Arc, et John Hare (1988), *Édition critique des œuvres de Joseph Lenoir*, Montréal, PUM (coll. Bibliothèque du Nouveau Monde).
- Maclean's (1998), « Heroes : from an Indian Chief to an Astronaut », *Maclean's* (1^{er} juillet), p. 19.
- Maillet, Antonine (1975), *Évangéline deusse*, Montréal, Leméac.
- Malchelosse, Gérard (1930), « L'Acadie française. Études éparses et inédites de Benjamin Sulte », *Mélanges historiques*, 16, Montréal, Éditions Édouard Garand.
- Marmier, Xavier (1872), *Drames et poésies*, traduction, Paris, Hachette.
- Ménard, Jean (1967), *Xavier Marmier et le Canada. Relations franco-canadiennes au dix-neuvième siècle*, Québec, PUL (coll. Vie des lettres canadiennes, 4).
- Michon, Jacques (1994), « Les éditions et traductions de l'Évangéline de Longfellow au Québec depuis 1865 », dans *Études canadiennes*, 37, p. 323-338.
- Morin, Paul (1913), *Les sources de l'œuvre de Henry Wadsworth Longfellow*, Paris, Larose.
- Morin, Paul (1924), « Préface », dans Henry Wadsworth Longfellow, *Évangéline*, trad. de Paul Morin, Montréal, Bibliothèque de l'Action française.
- Poisson, Adolphe (1882), « Hommage à Longfellow », *Nouvelles soirées canadiennes*, I, p.146-149. Réédité dans *Heures perdues*, Québec, A. Côté et Cie., 1894, p. 69-76.
- Rajotte, Pierre (1996), « L'entrecroisement de l'histoire et de la fiction », *Présence francophone*, 49, p. 71-92.
- Rousseau, Guildo (1984), « Les relations littéraires Québec/États-Unis au XIX^e siècle », dans Claude Savary (dir.), *Les rapports culturels entre le Québec et les États-Unis*, IQRC, p. 71-95.
- Sloane, Kennedy (1882), *Henry W. Longfellow. Biography Anecdote, Letters, Criticism*, Cambridge, Mass., Moses King Publisher.

- Stewart, George (1883), « The Genius and Life-Work of Henry Wadsworth Longfellow », A paper read before the Literary and Historical Society of Québec, (7 mars), Québec, Morning Chronicle.
- Stewart, George (1892), « The Life and Times of Longfellow », *Essays from Reviews*, Québec, Dawson & Co.
- The Journal of Education* (1859) (février); (1865) (octobre et novembre); (1876) (juillet).
- Viau, Robert (1998), *Les visages d'Évangéline : du poème au mythe*, Beauport, MNH.
- Würtele, Fred C. (1927), *Index of the lectures, papers and historical documents published by the Literary and Historical Society of Quebec and also the names of their authors together with a list of unpublished papers read before the society : 1829-1891*, extended to 1927 (inclusive) by J.W. Strachan, Québec, L'Événement, 1927.